BRLE et moi

Nous avons tous besoin d'eau, préservons là

COMPRENDRE MA FACTURE

Afin de faciliter la compréhension de votre nouvelle facture, retrouvez ci-dessous tous les éléments qui la composent.
Vous recevez 1 facture définitive par an en décembre.

FACTURE EAU A USAGE DIVERS

Première page : montant à régler

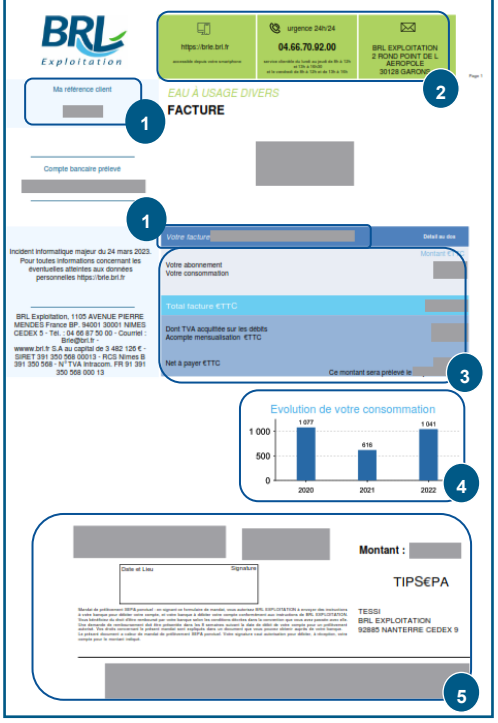

1 **Vos références** client et numéro de facture à rappeler dans toutes vos correspondances et échanges

2 **Vos contacts BRLE**: lien vers votre espace client pour régler vos factures en ligne, coordonnées et horaires d'ouverture de l'agence dont vous dépendez.
Dans le cas d'un appel téléphonique pour un **incident technique**, veuillez choisir 2 après le message vocal.

3 **Facture définitive correspondant au montant total à régler. Si vous êtes mensualisés, les prélèvements déjà perçus sont déduits.**

Elle est composée de :

- Abonnement : tarif location compteur par contrat et redevance de débit sur la base du débit souscrit de votre contrat en cours de validité du 1er janvier au 31 décembre de l'année suivante.
- Consommation : correspond au volume consommé.
- Acompte mensualisation : déduction des prélèvements mensuels perçus

⚠ **Veillez à respecter la date limite de paiement stipulée sur votre facture. Si vous êtes mensualisés, le remboursement de trop-perçu s'effectue sur votre compte à la date d'échéance du paiement de la facture.**

4 **Graphique de votre consommation sur les 3 dernières années**

5 **Titre interbancaire de paiement. Référez-vous à la dernière page pour les autres modalités de paiement. Pour un paiement en ligne, pensez à créer votre espace client.**

Pages suivantes : détail des contrats

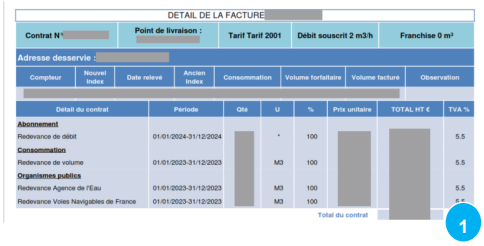

1 1/ **Détail facture abonnement redevance de débit** par contrat pour l'année suivante montant HT

2/ **Détail facture définitive** par contrat de l'année écoulée

- Abonnement :
  - Redevance sur débit : redevance abonnement (frais fixe), sur la base du débit souscrit du contrat en cours de validité
- Consommation : calculée sur la base de volume constaté lors de la relève annuel de compteur au terme de l'année.
- Organismes publics : taxes annuelles fixes soumises à l'eau d'irrigation sur la base de votre consommation
- Total contrat HT : le total contrat HT tient compte de la déduction de l'acompte sur la redevance de débit qu'il soit réglé ou non

Dernière page : total facture et modalités de

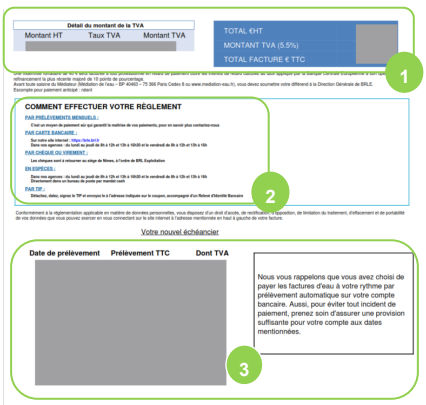

1 **Total montant TVA sur l'ensemble des contrats**

2 **Modalité de paiement de votre facture : Simplifiez-vous la vie ! Pensez à créer votre espace client pour effectuer votre règlement en ligne par carte bancaire**

NB : Nous vous informons que le prélèvement mensuel n'est pas fonctionnel actuellement.

3 **Votre échéancier** si vous êtes mensualisé.